

Délibération n°2024-12-17-25-CA

Relative à l'acceptation d'un don de matériel par l'institut RIKEN au profit de l'Institut Neurophysiopathologie (INP – UMR 7051)

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 17 décembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** le Code général des impôts, notamment son article 238 bis,
- Vu** le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L. 1121-2,
- Vu** les statuts d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1er février 2024 relative à la délégation de pouvoirs au Président de l'Université,

Considérant que l'institut RIKEN (Japon) a procédé au don de biens mobiliers (chaise d'observation pour primate, capteur de force et deux ordinateurs servant à l'enregistrement et analyse des données recueillis pendant l'observation)

Considérant que le don est assorti de la condition d'être affecté à l'usage exclusif de l'Institut Neurosciences de la Timone (INT – UMR 7289),

Considérant que par application des dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques susvisées, l'acceptation des dons grevés de conditions est autorisée par le ministre de tutelle de l'établissement public,

Considérant que l'acceptation du don n'entre donc pas dans le périmètre de la délégation de pouvoirs susvisée et doit être approuvée par le Conseil d'administration avant autorisation du ministre de tutelle,

Après en avoir délibéré,

Article 1

APPROUVE le don de biens mobiliers (une chaise d'observation pour primate, un capteur de force et deux ordinateurs servant à l'enregistrement et analyse des données recueillis pendant l'observation) à l'usage exclusif de l'Institut Neurosciences de la Timone (INT – UMR 7289), conformément à la convention de don annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

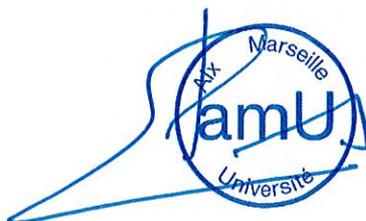
Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 19 membres présents et 14 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 décembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **19 DEC. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le :

19 DEC. 2024